



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 14094

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur « la souffrance psychique des adolescents » à l'origine de nombreuses tentatives de suicide chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, comme l'indique le dernier rapport du défenseur des enfants. Un dispositif a récemment été mis en place en la matière mais il demeure insuffisant. En effet, les professionnels (personnels de l'éducation nationale, médecins, magistrats...) qui travaillent au contact des adolescents sont insuffisamment formés au repérage des signes de détresse psychologique. En outre, les maisons des adolescents qui devaient être créées depuis 2004 à raison d'une par département ne sont à ce jour qu'au nombre de 18 pour tout le territoire. Il lui demande donc quelles mesures elle entend mettre en oeuvre afin d'accélérer le processus de création de telles structures dans l'Hexagone, certes, mais aussi en outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14094

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2008, page 31

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)